



Du 11 au 25 janvier 2015

Paroisse de St Nom la Bretèche & Chavenay

2bis rue Charles de Gaulle 78860 – Saint Nom la Bretèche

Site paroissial & Infos: www.paroissestnomchavenay.com

e-mail: paroissestnom@gmail.com Tel: 01 34 62 81 62 ou 06 70 35 10 56



Message de notre évêque

Cette semaine de janvier restera à jamais gravée dans le cœur des français. Suite à l'attentat de Paris mais aussi aux différents événements qui l'ont suivi ailleurs en France, je tiens, avec l'ensemble des catholiques des Yvelines, à redire aux proches des victimes ma profonde compassion et j'invite chacun à prier pour les personnes assassinées et leurs bourreaux.

Ne laissons pas la violence vaincre face à la peur. L'attaque de notre pays nous invite à resserrer nos liens fraternels en puisant en nous ce qu'il y a de plus beau et de plus généreux.

Plus qu'à la tolérance, c'est au respect mutuel et à la bienveillance que chacun est appelé. En tant que catholiques, nous restons déterminés à répondre à l'appel du Christ : « *heureux les artisans de paix, ils seront appelés fils de Dieu* » (Mat 5, 1-12)

Versailles le 09 janvier 2015

L'Evangile de la Vie...

Le temps de Noël nous fait contempler cet *enfant qui nous est né...* ; en lui *s'est manifesté la Vie*, dit St Jean.

En accueillant le « *Verbe de vie* » (1 Jn 1,2) l'Eglise – dont nous sommes les membres - se sait dépositaire d'un message qu'elle ne peut taire, celui de l'Evangile de la vie.

Comme l'a écrit saint Jean Paul II dans son encyclique *Evangelium vitae*, *c'est donc à partir de la parole, de l'action, de la personne même de Jésus que la possibilité est donnée à l'homme de « connaître » la vérité tout entière sur la valeur de la vie humaine; c'est de cette « source » qu'il reçoit notamment la capacité de « faire » parfaitement la vérité* (cf. Jn 3, 21), *ou d'assumer et d'exercer pleinement la responsabilité d'aimer et de servir la vie humaine, de la défendre et de la promouvoir.*

Alors que la vie humaine est de plus en plus menacée à toutes ses étapes par une avalanche de lois servant la culture de mort, comment un catholique ayant contemplé le mystère du Verbe incarné pourrait-il rester indifférent ou inerte face aux « Hérodes » des temps modernes ?

Pour la dixième année, une marche pour la vie aura lieu dimanche 25 janvier à Paris. C'est une belle opportunité qui nous est ainsi offerte et qui n'est pas sans nous rappeler la défense de la famille et du mariage, cause qui lui est d'ailleurs fortement liée et toujours à défendre...

Rappelons-nous que le pape François montra lui-même l'exemple de l'importance de ces marches en rejoignant celle organisée à Rome en mai 2013.

Rappelons-nous aussi le discours de Mère Térésa à Oslo lors de la remise du prix Nobel de la Paix : *Et maintenant, unissons-nous tous dans cette prière : « Seigneur, donnez-nous le courage de protéger l'enfant à naître ! »*

« Courage, audace, espérance »... vous ai-je suggéré comme devise pour cette année lors de la messe de l'Epiphanie... Mettons-la en œuvre le 25 janvier !

Père Bruno BONNET + Curé

Chapelet: lundi 12 et 26/01, mardi 13/01, samedi 17 et 24/01 après la messe de 9h00.

Adoration du St Sacrement : vendredi 16/01 de 9h30 à 12h.

CATECHISME : Pour les enfants de CE 2, CM 1 et CM 2 inscrits le mardi, à 16h00 et pour ceux inscrits le mercredi, à 13h30. A 17 h 30 : mardi 13/01 pr les 5èmes, mardi 20/01 pr les 6èmes, vendredi 16/01 pr les 4èmes, et vendredi 23/01 pr les 3èmes.

Initiation à la prière pour tous les enfants du catéchisme : mercredi 14/01 de 17h30 à 18h15 en l'église de St Nom.

Sanctus Dominus : assemblée de prière et de louange, jeudi 22/01 à 20h15 en l'église de Chavenay.

Confessions :

→ Une demi-heure avant chaque messe de semaine

(*) Le mardi, la messe est célébrée selon la forme «extraordinaire» du missel Romain

Lundi 12/01	09h00	Chavenay	Férie	Messe pr intention particulière
Mardi 13/01 (*)	09h00	St Nom	St Hilaire	Messe pr Famille Rembur
Mercredi 14/01	18h30	St Nom	Férie	Messe pr intention particulière
Jeudi 15/01	18h30	Chavenay	St Rémi	Messe pr intention particulière
Vendredi 16/01	09h00	St Nom	Férie	Messe pr Marie Charlotte Labbé
Samedi 17/01	09h00	St Nom	St Antoine	Messe pour jean Louis Aguer
Dimanche 18/01	09h30	Chavenay	2 ^{ème} Dimanche du temps ordinaire	Messe pro Populo
	11h00	St Nom	''	Messe pr Famille Masselot Damblin
	18h00	St Nom	''	Messe d'action de grâce
Du 19/01 au 23/01	xxx	xxx	<i>Pas de messe exceptionnellement</i>	
Samedi 24/01	09h00	St Nom	St François de Sales	Messe d'action de grâce
Dimanche 25/01	09h30	Chavenay	3 ^{ème} Dimanche du temps ordinaire	Messe Pro Populo
	11h00	St Nom	''	Messe d'action de grâce
	18h00	xxx	<i>Pas de messe. Marche pour la vie à Paris</i>	
Lundi 26/01	09h00	St Nom	St Timothée et Tite	Messe d'action de grâce

QUIZ SUR LE BAPTEME

1 - Combien y-a-t-il de sacrements?

- a) 3 b) 7 c) 9

2 - Lesquels?

- a) Baptême b) Eucharistie c) Mariage d) Funérailles e) Confirmation f) Profession de foi g) Ordre h) Onction des malades i) Pénitence et Réconciliation

3 - Le Baptême est un sacrement

- a) de témoignage
b) d'initiation chrétienne
c) de guérison

4 - Doit-on être baptisé pour recevoir le sacrement de l'Eucharistie?

- a) oui
b) non

5 - Dans l'Ancienne Alliance, quels événements préfigurent le Baptême?

- a) l'Arche de Noé
b) le Décalogue
c) la traversée de la Mer Rouge

6 - Quelles sont les sources du Baptême?

- a) le baptême du Christ
b) la mort de Jésus sur la croix
c) la résurrection de Jésus
d) la Pentecôte

7 - Qu'est-ce que le catéchuménat?

- a) un cheminement
b) une initiation à plusieurs étapes
c) l'accueil de l'Evangile
d) un temps de conversion

8 - Qu'est-ce que le catéchisme?

- a) un catéchuménat post-baptismal
b) de l'instruction religieuse
c) un lieu d'épanouissement de la grâce

9 - Quand l'eau baptismale est-elle bénite?

- a) lors de la Messe Chrismale
b) au moment du Baptême
c) dans la nuit pascale

10 - Le geste essentiel du Baptême est:

- a) la triple immersion
b) le triple versement de l'eau baptismale
c) e vêtement blanc
d) l'onction du saint chrême

11- Qui peut recevoir le Baptême?

- a) un nouveau-né
b) un enfant

- c) un adulte
d) toute personne non baptisée

12 - Pour être baptisé, on peut avoir:

- a) un parrain seul
b) une marraine seule
c) un parrain et une marraine

13 - Peut être parrain ou une marraine :

- a) un chrétien non catholique
b) une personne de religion non chrétienne
c) un catholique
e) le père (ou la mère)

14 - Qui peut baptiser en cas de danger de mort?

- a) un diacre
b) un prêtre
c) un laïc
d) toute personne, même non baptisée

15 - Quels sont les fruits du Baptême?

- a) la rémission des péchés
b) la naissance à la vie nouvelle

16 - Quels changements produit en nous le Baptême?

- a) il nous fait fils de Dieu
b) il nous rend participant de la nature divine
d) il nous donne la foi, l'espérance et la charité
e) il nous fait adulte dans la foi

17 - Quels sont les droits du baptisé?

- a) recevoir les sacrements
b) être nourri de la Parole de Dieu
c) être soutenu dans sa vie spirituelle

18 - Quels sont les devoirs du baptisé?

- a) témoigner du Christ
b) participer à la vie de l'Eglise

19 - Le Baptême est-il nécessaire au salut?

- a) oui
b) non

20 - Peut-on recevoir le Baptême plusieurs fois?

- a) oui
b) non

21 - Peut-on se faire "débaptiser" ?

- a) oui
b) non

22 - Est-il nécessaire d'aller au

catéchisme après avoir été baptisé enfant?

- a) oui
b) non



Réponses

(Avec les références du Catéchisme de l'Eglise catholique pour les plus motivés qui voudraient lire les sources !!!)

1 - b) 7 --> CEC 1210

2 - a) b) c) e) g) h) i) --> CEC 1210

3 - b) --> CEC 1212

4 - a) --> CEC 1213

5 - a) c) --> CEC 1219 & 1221

6 - b) c) --> CEC 1225

7 - a) b) c) d) --> CEC 1229, 1230, 1248

8 - a) b) c) --> CEC 1231

9 - b) c) --> CEC 1238

10 - a) b) --> CEC 1239

11 - d) --> CEC 1246

12 - a) b) c) --> CEC 1255

13 - c) --> CEC 1255 (et Code de Droit 874)

14 - d) --> CEC 1256

15 - a) b) --> CEC 1262 à 1266

16 - a) b) d) --> CEC 1265, 1266

17 - a) b) c) --> CEC 1269

18 - a) b) --> CEC 1270

19 - a) --> CEC 1257 à 1261

20 - b) --> CEC 1272

21 - b) --> CEC 1272

22 - a) --> CEC 1231

Le pape François évoque le Baptême (Angélus du 12/01/2014)

Chaque enfant qui naît est un don de joie et d'espérance, et chaque enfant baptisé est un prodige de la foi et une fête pour la famille de Dieu.

L'Évangile d'aujourd'hui souligne que dès que Jésus eut reçu le baptême de Jean dans les eaux du Jourdain, « *les cieux s'ouvrirent* » (Mt 3, 16). Ceci réalise les prophéties. En effet, il y a une invocation que la liturgie nous fait répéter pendant la période de l'Avent : « *Si tu déchirais les cieux et descendais !* » (Is 63, 19).

Si les cieux restent fermés, notre horizon dans cette vie éternelle est sombre, sans espérance. Par contre, en célébrant Noël, la foi nous a donné encore une fois la certitude que les cieux se sont déchirés avec la venue de Jésus.

Et le jour du baptême du Christ les cieux ouverts. La manifestation marque le début du grand temps le péché avait fermé les cieux, barrière entre l'être humain et son **naissance de Jésus les cieux** donne dans le Christ la garantie Depuis que le Verbe s'est fait de voir les cieux ouverts. Ce fut de Bethléem, pour les mages Baptiste, pour les apôtres de Jésus, premier martyr, qui s'exclama : « *ouverts !* » (Ac 7, 56). Et c'est de nous, si nous laissons l'amour de Dieu nous envahir, amour qui nous est donné la première fois dans le baptême par le Saint-Esprit. **Laissons-nous envahir par l'amour de Dieu !** C'est le grand temps de la miséricorde ! Ne l'oubliez pas : c'est le grand temps de la miséricorde !



nous contemplons encore du Fils de Dieu sur terre de miséricorde, après que levant comme une Créateur. **Avec la s'ouvrent!** Dieu nous d'un amour indestructible. chair il est donc possible possible pour les bergers d'Orient, pour Jean-pour saint Étienne, le *Je contemple les cieux* possible aussi pour chacun

Quand Jésus reçut le baptême de pénitence des mains de Jean-Baptiste, se rendant solidaire du peuple pénitent — Lui, sans péché, et sans besoin de conversion —, Dieu le Père fit entendre sa voix du ciel : « *Celui-ci est mon Fils bien-aimé ; en lui j'ai mis tout mon amour* » (v. 17). Jésus reçut l'approbation du Père céleste, qui l'a envoyé précisément pour qu'il accepte de partager notre condition, notre pauvreté. **Partager est la vraie manière d'aimer.** Jésus ne se dissocie pas de nous, il nous considère comme ses frères et partage avec nous. Il fait ainsi de nous des fils, avec Lui, de Dieu le Père. Telle est la révélation et la source du vrai amour. Et ceci est le grand temps de la miséricorde !

Ne vous semble-t-il pas qu'à notre époque il y ait besoin d'un supplément de partage fraternel et d'amour ? **Ne vous semble-t-il pas que nous ayons tous besoin d'un supplément de charité ?** Pas de celle qui se contente d'une aide improvisée, dépourvue de toute implication, qui n'engage pas, mais d'une charité de partage, qui prend sur elle le malaise et la souffrance de notre frère. Quelle saveur prend la vie quand on se laisse inonder par l'amour de Dieu !

Demandons à la Très Sainte Vierge de nous soutenir par son intercession dans notre engagement de suivre le Christ sur la voie de la foi et de la charité, la voie tracée par notre baptême.

A NOTER DANS VOTRE AGENDA DES MAINTENANT !

Marche pour la vie : à Paris, le **dimanche 25 janvier** après midi, voir p°4.

Conférences à la salle paroissiale, 20h45 : **mardi 10 février, mardi 17 mars, mardi 14 avril**, voir détails sur le site de la paroisse (www.paroissestnomchavenay.com)

Pèlerinage Paroissial : **vendredi 08 mai, toute la journée, plus de détails et inscriptions la semaine prochaine !**

Fête-Dieu : **dimanche 7 juin, messe solennelle à 10h30 en l'église de St Nom, puis procession, et fête paroissiale.**

Un enfant baptisé ou un enfant qui n'est pas baptisé, ce n'est pas la même chose.

Ce n'est pas la même chose, une personne baptisée, ou une personne qui n'est pas baptisée.

Par le baptême, nous sommes immergés dans cette inépuisable source de vie qu'est la mort de Jésus, le plus grand acte d'amour de toute l'histoire ; et grâce à cet amour, nous pouvons vivre une vie nouvelle, non plus à la merci du mal, du péché et de la mort, mais dans la communion avec Dieu et avec nos frères.

(Catéchèse du 08/01/2014)



Qu'est ce que la « marche pour la vie » ?

MARCHE POUR LA VIE est une mobilisation annuelle.

Depuis 10 ans, des citoyens manifestent à Paris au mois de janvier, pour exprimer leur opposition au dérèglement bioéthique initié par la loi sur l'avortement.

En autorisant l'élimination des êtres humains en gestation, cette loi sur l'avortement est la pierre angulaire des dérives médicales et scientifiques observées ou à venir : industrie procréatique, recherche sur l'embryon, GPA, euthanasie etc.

La MARCHE POUR LA VIE appelle à refonder la société sur le respect de toute vie humaine.

Elle est soutenue par de nombreux évêques français.

Communiqué des AFC

Les Associations familiales catholiques réaffirment l'importance du respect de la vie de la conception à la mort naturelle et affirment la dignité intrinsèque de l'Homme. Les AFC sont partie prenante de cette manifestation et invitent tous les responsables d'AFC à se mobiliser pour informer leurs adhérents, organiser des transports jusqu'aux lieux de manifestation et participer aux actions.

Pourquoi une marche pour la vie en 2015 ?

En 2015 les personnes en fin de vie, malades ou handicapées sont menacées. Cette année, la principale menace contre la vie humaine est l'euthanasie.

François Hollande en avait fait la proposition 21 de son programme de campagne.

Il faut se mobiliser pour dire NON À L'EUTHANASIE !

En 2015 est annoncée soit clairement une loi pour légaliser l'euthanasie, soit insidieusement des modifications de la loi Léonetti sur la fin de vie pour autoriser des gestes euthanasiques.

Réagissons !

40 000 personnes dans la rue en 2014 pour défendre la vie. Soyons plus nombreux EN 2015 ! Rdv à 13h 00 place de la Bastille...

Cardinal BARBARIN

(dans un témoignage donné à La Fondation Lejeune)

Cette manifestation garde une grande valeur symbolique, et elle touche plus qu'on ne le croit. Elle rappelle que la suppression d'une vie humaine qui commence son cours est une profonde injustice, un acte d'une terrible gravité. Dans l'année du 50ème anniversaire de la clôture du Concile Vatican II, on ne peut oublier la clarté avec laquelle la constitution *Gaudium et spes* s'exprime à ce sujet. Il n'est pas question de juger les personnes qui ont vécu (ou participé à) un avortement. Dieu connaît leur cœur et elles savent que Sa miséricorde leur est toujours offerte. **Mais quand j'ai entendu, l'an dernier, que maintenant une page s'était tournée, que c'en était fini avec la loi Veil ou avec les situations de détresse, et que chacun pouvait disposer de son corps, je me suis décidé à participer à « la Marche pour la vie »**

